

ORGANISATION DES SELECTIONS

Tous
CRFP

RETRAIT DES DOSSIERS + AOP

4
S
I
T
E
S

D
E

F
O
R
M
A
T
I
O
NPour le candidat interne ou externe

Le candidat remplit le dossier de candidature.

Le dossier complet est examiné par la Commission d'habilitation composée de Directeurs d'Urssaf dont les Directeurs recruteurs, de responsables Ressources Humaines, de responsables contrôle.

Le candidat **est retenu** par
la Commission d'habilitationLe candidat **n'est pas retenu**
par la Commission d'habilitationLe candidat est convoqué
aux épreuves écrites

Jury national

Le candidat **est admis**
à passer les épreuves
orales de recrutementLe candidat **n'est pas
admis** à passer les
épreuves oralesLe candidat est
pré-recruté ou
recrutéLe candidat n'est pas
pré-recruté ou recrutéU
C
A
N
S
S4
S
I
T
E
SU
C
A
N
S
SPublication de la liste des candidats admis en
formation initiale
et affectation sur les centres de formation4
S
I
T
E
SConvocation par les centres de formation
des candidats admis en formation